

Novembre 2011 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d’habitation de Montréal

La façade sud des habitations Bourret : les travaux démarrent

L’Office municipal d’habitation de Montréal (OMHM) planifie actuellement des travaux aux habitations Bourret. On a décelé des fissures dans le mur extérieur de la façade sud de votre immeuble, bâti en 1963. Ces fissures ont causé des infiltrations d’eau dans les logements adjacents à cette façade. Le mur extérieur de la façade sud sera donc entièrement refait au printemps 2012.

Afin de bien planifier ces travaux, des expertises plus poussées doivent être effectuées dans les logements adjacents à la façade sud, soit les logements se terminant par le numéro 07 et le 1106. De plus, les infiltrations d’eau ont entraîné l’apparition de signes de moisissure dans ces logements. En raison de l’importance des travaux de réfection et pour des raisons de santé, les locataires des logements se terminant par 07 et du 1106 seront logés ailleurs pendant au moins un an. Le processus de relogement de ces 11 ménages est d’ailleurs déjà commencé. Les besoins et les préoccupations des résidents touchés sont pris en considération dans le choix de leurs nouveaux logements et ils reçoivent toute l’aide nécessaire pour se reloger.

Au cours de l’année 2012, la façade sud sera refaite et les appartements dont le numéro se termine par 07 et le 1106 seront assainis, puis remis à neuf. À ce jour, des quatre façades, seule la façade sud présente des signes d’infiltration d’eau. Nous procéderons donc à des travaux uniquement sur cette façade.



Ces travaux sont exécutés afin de maintenir l’immeuble en bon état et d’assurer la santé des résidents. Vous trouverez dans les pages qui suivent de l’information sur les moisissures, leur impact sur la santé et la façon de prévenir leur apparition ainsi qu’un tableau des travaux prévus au cours des prochains mois.

L’OMHM remercie tous les locataires des habitations Bourret de leur collaboration active et de leur participation aux rencontres d’information.

INVITATION À L’ASSEMBLÉE D’ÉLECTION

Vous êtes invité à assister à la prochaine assemblée d’élection de votre association de locataires, qui aura lieu le 28 novembre à 18 h 30 à la salle communautaire. Par la même occasion, les responsables de l’OMHM feront le point avec vous sur les travaux.

AVEC VOUS

Le **20 octobre dernier**, une première **rencontre d'information** portant sur les travaux a eu lieu aux habitations Bourret en présence d'environ **25 locataires**. Plusieurs personnes de l'OMHM y participaient afin de répondre à toutes les questions : **Antonio Requena**, directeur du secteur Sud-Ouest; **Danielle Lacroix**, agente de liaison; **Nicolas Pichouren**, directeur de projets; **Benjamin Walczak**, directeur adjoint, Service des immeubles; **Christian Martel**, directeur, Service aux locataires; et **Paul Whelan**, directeur de l'entretien et des réparations. De plus, le **docteur Louis Jacques**, de la Direction de santé publique, et **Stéphanie Dupont**, organisatrice communautaire du Centre de santé et services sociaux de Cavendish, étaient sur place.

Antonio Requena a présenté l'état actuel de la situation et expliqué la procédure de relogement des locataires des logements se terminant par 07 et du 1106, adjacents à la façade sud. **Nicolas Pichouren** a fourni des explications sur les études réalisées jusqu'à maintenant et a donné un aperçu du déroulement des travaux, tant sur la façade sud que dans les logements qui seront libérés. Le **docteur Louis Jacques** a renseigné les personnes présentes sur les moisissures et leur impact sur la santé. Après la réunion, il a rencontré les locataires qui désiraient le consulter pour des symptômes pouvant avoir un lien avec la présence de moisissures.

Lors de la rencontre, les locataires étaient surtout préoccupés par le processus de relogement, mais aussi par les travaux et les inconvénients qui pourraient en découler. Ils ont aussi mentionné des problèmes d'entretien et des réparations qui n'étaient pas en lien avec les travaux prévus, mais qui ont été notés. Il a également été question des précautions qui seraient prises pendant les travaux pour éviter de causer du bruit et de répandre de la poussière.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Bien que les infiltrations d'eau ainsi que les signes de moisissures semblent se concentrer du côté de la façade sud, l'OMHM souhaite, par prévention, vous renseigner sur les moisissures et les symptômes à surveiller.

Qu'est-ce que les moisissures ?

Les moisissures sont des champignons microscopiques que l'on trouve à peu près partout et qui ont tendance à s'accumuler dans les endroits humides. Les moisissures dispersent dans l'air de fines particules, les spores, qui peuvent avoir un impact sur la santé si elles sont présentes en quantité importante.

Les symptômes à surveiller

Les personnes affectées peuvent manifester des symptômes comparables à ceux des allergies : irritation des yeux, du nez et de la gorge; écoulement nasal et congestion des sinus. L'asthme et des infections sous forme de sinusite ou de bronchite sont aussi des effets qu'on rencontre très fréquemment. Les personnes qui font de l'asthme, qui sont sujettes aux bronchites ou à d'autres problèmes du système respiratoire, qui ont un animal domestique à la maison, ou qui fument sont donc plus susceptibles de développer des

problèmes en lien avec la présence de moisissures. Toutefois, les personnes exposées à la moisissure ne développent pas toutes un problème de santé.

Comment prévenir l'apparition de moisissures*

Actuellement, les traces de moisissure sont causées principalement par des infiltrations d'eau dans la façade sud. Toutefois, voici quelques précautions qui peuvent être prises par les locataires pour prévenir l'apparition de moisissures en général :

- Signalez rapidement tout problème d'infiltration d'eau ou tout dommage dû à un dégât d'eau dans un logement de l'OMHM en appelant au **514 872-OMHM (6646)**.
- Nettoyez et asséchez tout dégât d'eau dans les 24 à 48 heures.
- Jetez les matériaux poreux endommagés par l'eau (matelas, meubles rembourrés, tapis, etc.).
- Ventilez bien la cuisine et la salle de bain quand des activités produisent de la vapeur.
- Ouvrez périodiquement les fenêtres quelques minutes pour bien aérer les pièces (n'oubliez pas de couper le chauffage, en hiver).
- Évitez de faire sécher des quantités excessives de lessive à l'intérieur.

Si vous avez des symptômes qui pourraient être causés par la présence de moisissures, veuillez joindre **Danielle Lacroix**, agente de liaison, en composant le **514 872-9224**. Elle prendra un rendez-vous pour vous avec le docteur Louis Jacques et avisera les responsables des travaux pour qu'ils vérifient l'état de votre logement.

*Source : information tirée du dépliant *Les moisissures à la maison : faites-leur la vie dure!*, préparé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec en collaboration avec la Société d'habitation du Québec (2003).

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTAT OBTENU OU ATTENDU	QUAND
Expertise pour déterminer l'étendue des infiltrations d'eau	Cerner les zones touchées où la moisissure risquait d'apparaître.	Les infiltrations d'eau sont concentrées sur la façade sud, car les logements adjacents aux autres façades ne montrent pas de signes d'infiltration.	2011 FAIT
Dégarnissage partiel des logements se terminant par 07 et du 1106, adjacents à la façade sud	Faire des études plus approfondies dans les logements. Déterminer la composition exacte du mur. Déterminer l'état du mur de maçonnerie.	Détermination de la nature et de l'envergure des travaux à entreprendre	2012
Préparation des plans et devis des travaux	Procéder à l'appel d'offres.	Désignation d'un entrepreneur	2012
Réfection du revêtement extérieur de la façade sud	Éliminer les fissures et bris par lesquels l'eau s'infiltré.	Meilleure étanchéité de l'immeuble	2012
Réfection des logements touchés	Assainir les logements et les remettre à neuf.	Environnement plus sain pour les locataires	2012

PRÉVENTION PENDANT LES TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS 07 ET LE 1106

Une fois les locataires des logements se terminant par 07 et du 1106 relogés, nous entamerons les travaux dans ces logements qui seront isolés hermétiquement par des toiles protectrices pour empêcher que la poussière se propage dans l'immeuble. Les travailleurs porteront des masques, des gants et des vêtements jetables pour certaines tâches. Les matériaux contaminés seront entreposés dans des sacs clairement identifiés et seront jetés dans un conteneur à déchets distinct. Tout au long des travaux, on portera une attention particulière aux signes de moisissures afin d'éviter la propagation de poussière et de protéger la santé des locataires et des travailleurs.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS BOURRET

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Danielle Lacroix
- ◆ Directeur de projets :
Nicolas Pichouron

EMPLOYÉES AFFECTÉES À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Roosevelt Anelus
- ◆ Agente de location :
Aline Biha
- ◆ Organisatrice communautaire :
Alyne Dumas

Danielle Lacroix



Nicolas Pichouron



Roosevelt Anelus



Alyne Dumas



POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

L'OMHM à votre service
Un seul numéro pour
l'entretien, les réparations
et l'extermination :

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe des **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe des **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles requiert l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination et rédaction
Hélène Morin

Révision
Linguitech

Infographie
Sophie Charest